



FORMATION OFII CIR A2

Contenu	<p>Acquisition du niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) en Français.</p> <p>Approfondissement des connaissances sur la société française, principalement au niveau de la vie professionnelle et de la vie publique (organisation sociale et valeurs e la République), mais aussi de la vie pratique.</p>
Durée Localisation	<p>100h en groupe de date à date.</p> <p>Temps partiel au rythme de 21h par semaine (3 journées de 7 heures), donc en 5 semaines.</p> <p>Limoges, Tulle, Brive, Guéret</p>
Public	<p>Cette formation étant financée par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), elle est destinée aux personnes ayant signé un Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) ou auparavant un contrat d'accueil et d'intégration (CAI).</p> <p>Le niveau A2 est le niveau requis pour obtenir un titre de séjour de 10 ans.</p> <p>Ces publics doivent avoir validé le niveau A1.</p> <p>Si une personne souhaitant suivre la formation A2 n'a pas de diplôme ou d'attestation justifiant de son niveau A1, elle sera reçue en entretien diagnostic, avec éventuellement passation d'un test</p>
Modalités d'entrée en formation	<p>La préinscription doit être effectuée par le candidat (ou une personne l'accompagnant) sur le site national dédié :</p> <p>http://www.ifra-formation-linguistique.fr/</p> <p>Il est nécessaire pour procéder à cette préinscription de choisir d'abord le lieu de formation.</p> <p>Nous contactons ensuite les personnes pour vérifier leur disponibilité et compléter leur dossier, en fixant un rendez-vous si nécessaire.</p> <p>Il y a deux groupes de 10 à 12 personnes qui commencent toutes les 5 semaines à Limoges. Sur les autres sites, les groupes commencent lorsqu'il y a un nombre suffisant d'apprenants disponibles.</p>
Statut du bénéficiaire	<p>Les bénéficiaires ne sont pas stagiaires de la formation professionnelle.</p>